

Domaine	D1 : Analyser, diagnostiquer, évaluer les ressources et compétences des sportifs	D2 : Concevoir, élaborer un projet d'intervention, de transformation, de formation du pratiquant ou du public avec les situations correspondantes	D3 : Intervenir, encadrer, transformer, former un public ou des groupes	D4 : Se situer par rapport à l'environnement sociétal et institutionnel du cadre professionnel	D5 : Se situer au sein d'une structure et/ou d'un cadre professionnel et en son sein pour mettre en œuvre et développer leurs projets et leurs politiques
Types	Disciplinaires	Professionnelles			
Bloc	Bloc 1: Evaluer les facteurs de la performance	Bloc 3 : Concevoir des séances d'entraînement sportifs adaptées	Bloc 4 : Entraîner les sportifs et former les collaborateurs	Bloc 5 : Développer un projet sportif	Bloc 6 : Gérer et administrer un projet sportif